
TERESA MURYN

Métonymies et synecdoques

Le problème de la distinction entre synecdoque et métonymie préoccupe la plupart des auteurs s'intéressant à la rhétorique. "On peut aussi remarquer qu'il n'y a pas de frontière bien précise entre les deux catégories: on range tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, l'emploi du nom de la matière pour désigner la chose qui en est faite, il n'existe pas d'argument solide qui empêche de considérer la métonymie du vêtement pour la personne comme une synecdoque" (Le Guern, 1973). Le but de cette analyse est de prouver qu'il n'existe qu'un seul type de modification pour les deux figures. La distinction, si on y tient beaucoup, ne peut être justifiée que par le caractère du prédicat employé dans la structure du SN sous-jacente, base de métonymie.

Par modification métonymique nous comprenons le mécanisme caractérisé par les traits suivants:

1. il Opère sur la représentation des structures prédicat-arguments¹ en positions réservées aux arguments. Ceux-ci peuvent être en relation sémantique (prédicats d'objet relationnels) ou bien réunis à l'aide d'une relation accidentelle, exprimée par un autre prédicat relateur.

2. la structure de l'énoncé, point de départ pour la métonymie, est une combinaison de deux structures prédicat-arguments différentes: celle du SN sous-jacente, base de métonymie, et une autre organisée autour du prédicat de l'énoncé.

3. la métonymie est une transformation de surface. Elle consiste à remplacer du nom du syntagme nominal dominant par un nom du syntagme dominé. La modification s'accompagne d'un blocage de la position d'argument dans laquelle le terme déplacé fonctionne. Les éléments (noms) effacés ne peuvent plus réapparaître en surface dans une telle expression sans changer le statu quo fonctionnel de la séquence.

4. la métonymie est caractérisée par l'anomalie se traduisant en asymétrie entre la réalité et son reflet dans la langue.

5. la réduction par métonymie modifie les règles de sélection sémantique.

Les traits cités caractérisent aussi de vraies synecdoques.

Michel Le Guern postule de limiter strictement la notion de cette dernière aux deux catégories traditionnelles de la synecdoque de la partie et de la synecdoque du tout. La différence la plus marquante qu'il fait discerner entre ces synecdoques et la métonymie au sens strict "réside dans le fait que l'ellipse qu'il faut supposer pour rendre compte du processus linguistique de déplacement du référent est plus complexe dans le cas de synecdoque de la partie". "Ce n'est pas qu'il soit impossible d'interpréter la synecdoque par une ellipse, mais il faudrait alors faire intervenir une ellipse plus complexe. Ainsi pour la synecdoque de la partie il faudrait suppléer: L'ensemble dont...est une partie. Mais cela produit un énoncé quelque peu bizarre, et il est évident que le locuteur habituel ne songerait guère à recourir à une telle périphrase pour gloser une expression synecdochique. La synecdoque apparaît plus nettement comme une modification apportée à l'enchaînement des mots entre eux" (Le Guern, op. cit. p. 28).

La difficulté qu'éprouve l'auteur à gloser ces expressions s'explique par la nature des prédicats dont les repré-

sentations sont soumises aux mécanismes de modification. Ces prédicats de I ordre ont un caractère relationnel. Les éléments du prédicat complexe "la main de l homme" sont en relation sémantique de la partie au tout. La position d'argument impliqué par ce prédicat peut être remplie par la spécification du sens déjà enfermé dans le prédicat lui-même. Ainsi "la main" implique la totalité dont elle fait partie: "homme". Il n y a donc pas d'ellipse du relateur parce que le relateur n'existe pas. La structure inférieure formulée à base d'un prédicat de I ordre relationnel de ce type peut être inscrite dans une autre, impliquée par un prédicat principal:

La main de Marie est couverte de bagues.

La modification de surface peut donner comme résultat une expression métonymique:

Marie est couverte de bagues.

Tous les prédicats renvoyant aux parties du corps appartiennent à cette catégorie. La transformation de la chaîne parlée fait fonctionner une de ces expressions prédicatives en position de l'autre suivant l'organisation de la structure de départ:

Ce régiment ne comptait plus que 30 têtes.
L'homme s'incline devant la vieille dame sans s'arrêter.

D'autres exemples de synecdoques relèvent des séquences basées sur le même type de structures prédicat-arguments:

1. x est une voile d'un bateau:

Ils avaient croisé une escadre de 50 voiles.

2. x est la poupe d'un bateau:

La poupe en pleine mer s'éloigne de la rivière.

3. x est un mur de la maison:

Vous dites adieu à ces murs que vous allez quitter.

4. x est un habitant d'une ville:

Varsovie dort déjà.

Les deux grandes catégories de synecdoques relèvent du mécanisme de modification des chaînes représentant des structures prédicat-arguments complexes dont la relation de départ est fondée sur un prédicat d'objet relationnel:

1. synecdoque de la partie et synecdoque du tout,
2. synecdoque de la matière (analysée un peu plus loin).

Le critère n'est pas bien sûr décisif puisque certaines expressions métonymiques qui n'ont jamais été classifiées comme synecdoques basent sur les structures fondées sur des prédicats du même type:

x est un produit de...

x est un tableau de...etc.

Ce qui est caractéristique à ces expressions, comme toutes les expressions métonymiques, c'est que la position d'argument est bloquée par le terme transféré. L'écart est perçu par l'anomalie dans le rapport syntagmatique. Il faut dire que l'écart est très faible, ce qui s'explique de nouveau par la nature sémantique des prédicats.

Il faudrait donc supposer avec M Le Guern que, "même si la distinction entre métonymies et synecdoques (au sens restreint) ne semble pas fondamentale pour le sémanticien, on peut penser qu'elle revêt une certaine importance en stylistique. "L'auteur propose un exemple de prose, pourtant l'effet de fragmentation, obtenu par Flaubert, dont le texte est soumis à l'étude stylistique, est dû à plusieurs procédés:

Du bord des panneaux armoriés, des regards indifférents tombaient sur la foule, des yeux pleins d'envie brillaient au fond des fiacres, des sourires de dénigrement répondaient aux ports de têtes orgueilleux, des bouches grandes ouvertes exprimaient des admirations imbéciles.

Si les "panneaux armoriés" fonctionnent en expression métonymique (synecdoque de la partie), les sourires de dénigrement", "regards indifférents", "ports de tête orgueilleux",

"admira-tions imbéciles" sont obtenus par le procédé de dérivation syntaxique qui permet la mise d'une description en position d'argument. "Veux" et "bouches" sont employés dans leurs contextes naturels.

La synecdoque de matière est exemplifiée par Fontanier par des gloses suivantes.

L'or pour vase d'or, ivoire et buis pour peigne de buis ou d'ivoire...

Mé-ri-nos pour étoffe ou pour vêtement de laine de mé-ri-nos, comme castor, pour chapeau de poil de castor.

M. Le Guern y voit le mécanisme de la métonymie. Nous avons déjà démontré qu'il n'y a pas de différences entre les deux. La synecdoque de matière présente le même aspect de changement que la synecdoque de la partie ou du tout. Le prédicat de la structure SN sous-jacente est un prédicat d'objet bivalent, qui implique en première position un argument d'objet et en seconde la matière dont cet objet est fait.

Dans l'expression synecdochique (métonymique) le terme renvoyant à la matière fonctionne en position de l'objet qui en est fait:

L'esthète savoure son thé dans une porcelaine de Saxe.

J'ai reconnu le fer, instrument de sa rage.

Le contraire est possible aussi:

Je n'aime pas ce pull, il irrite ma peau.

Dans certains exemples il y a une double synecdoque:

Il porte son manteau en fourrure de vison.

par la synecdoque du tout:

Il porte son manteau de vison.

et par la synecdoque de matière:

Il porte son vison.

Il est bien clair que l'existence d'une figure dépend de la structure sur laquelle se fonde la chaîne à modifier:

Je viens de m'acheter un beau pull en laine d'angora.

Je viens de m'acheter un bel angora.

Dans cet exemple il y a un blocage de position par l'expression renvoyant à la matière, tandis que dans:

Je viens de m'acheter une belle laine.

il s'agit ou bien d'une acception normale ou bien d'une métonymie - un vêtement en laine. Comme le prédicat "acheter" ne fournit aucune précision, le problème ne peut être élucidé que par le contexte.

Un autre exemple, pris chez Boileau:

D'une longue soutane il endosse la moire.

est qualifié par Fontanier comme synecdoque d'abstraction et par M. Le Guern comme synecdoque de matière in praesentia.

Dans cette chaîne le transfert du nom avec le blocage de position ne s'est pas effectué. Tous les éléments du sens sont exprimés en surface. L'effet stylistique est obtenu grâce à une réorganisation de structure interne - le premier pas pour la modification par métonymie. Le mécanisme s'est arrêté à m-chemin; une demi-métonymie est produite.

Un autre exemple de synecdoque in praesentia proposé par M. Le Guern est un vers de Max Jacob:

Les chevreaux, futures outres, ont des cous de girafes.
ne contient pas de figure non plus. Il sert plutôt de base où la modification par métonymie peut opérer. La relation entre "chevreaux" et "outres" est établie:

La peau des chevreaux sera le matériau dont on fera des outres.

La réduction par métonymie peut être appliquée:

Les futures outres ont les cous des girafes.

D'autres phénomènes que les théoriciens regroupent sous notion de synecdoques présentent, comme l'a démontré M. Le Guern, des faits qui "mettent en jeu des processus sémantiques radicalement différents" (ibid. p. 31).

1. Synecdoque de l'espèce et du genre.

L'auteur constate que les faits de ce type ne sont pas, à proprement parler des tropes, et quand on écrit "poignard" au lieu d'"arme", quand il s'agit effectivement d'un poignard, ne peut pas être considéré comme une synecdoque. "Ce n'est pas qu'un tel choix soit sans intérêt pour le stylisticien, qui doit tenir compte des tendances à l'abstraction ou à la concrétisation, mais c'est un fait qui relève du fonctionnement normal du processus de la dénomination, et il n'y a aucune raison de le ranger parmi les accidents de dénomination que sont les tropes" (ibid. p. 31). De même les exemples de synecdoques du genre (insecte - moucheron, etc) ne sont pas des tropes mais "des faits qui relèvent d'un fonctionnement normal de la dénomination. Certes, les déterminations apportées par le contexte réduisent l'extension des termes employés mais il s'agit du croisement normal entre un choix paradigmatique de signification et une relation de référence établie sur l'axe syntagmatique". (ibid. p. 33).

"On pourrait se demander - écrit M. Le Guern (ibid. p. 33) - comment il se fait qu'une erreur aussi grosse que la constitution de cette catégorie ait eu la vie si longue dans les traités de rhétorique".

Il faut remarquer tout de même que cette erreur a toujours ses partisans et relève probablement de la théorie extensionnelle due à Henri Morier (1975) qui réserve la notion de synecdoque à ce type de rapport d'une part, et de la Rhétorique Générale (1970) et de sa théorie des tropes de l'autre.

Robert Martin (1985), analysant les expressions métonymiques, suit ce point de vue, et écrit à propos de synecdoques: "Si la synecdoque en effet appartient, comme la métonymie, au monde M de l'observable, elle s'en distingue justement par sa nature implicative - il y a synecdoque dès lors que le genre désigne l'espèce ou l'espèce le genre.

Femme au sens de "épouse" est en usage synecdochique. On voit le lien à l'implication: quel que soit x, si x est épouse (E), alors x est femme (F): Vx, Ex, Fx . La synecdoque n'est rien d'autre que le nom rhétorique de la hiérarchie -"être": l'épouse est une femme. En logique des classes, on dira que l'ensemble des épouses est inclus dans celui des femmes. On peut ainsi représenter la synecdoque comme l'inclusion d'une classe dans une autre, la métaphore comme la double inclusion dans une classe plus vaste" (op. cit. p. 29). C'est bien le point de vue de la Rhétorique Générale.

Pour Nobuo Sato (1979), les seules synecdoques vraies, irréductibles à la métonymie, dont du type "l'espèce pour le genre" et le genre pour l'espèce". On voit bien que cette "grosse erreur" est toujours vivante.

D'ailleurs Nobuo Sato rejette la classification de M. Le Guern (en synecdoque et métonymies) car "il s'agit là de critères difficiles à manier" et même parce que "c'est là un critère trop trivial", car ces rapports de la partie et du tout ne sont pas tous aussi simples que celui de la fameuse voile et du navire qui en est équipé. Si les cheveux font partie de l'homme et non pas son chapeau, quel serait le statut d'une perruque? Quelle est la différence de statut entre une voile (amovible à vrai dire) et une perruque? Si les yeux font partie de l'homme et non pas de lunettes, que devons nous faire des verres de contact?" (op. cit. p. 11).

Pourtant la différence entre les prédicats évoqués par Sato est très importante: si "voile", "cheveux", "yeux" sont des prédicats d'objet relationnels impliquant le tout dont il font partie, les autres: "chapeau", "perruque", "lunettes" sont des prédicats qui ne peuvent impliquer (à part un argument d'objet) que la matière dont il sont faits. (Le "verre de contact" est déjà une synecdoque lexicalisée.

Si l'argument [+objet] qu'ils impliquent doit fonctionner dans une même structure avec un autre argument, [+personnel] p.ex., la formulation d'une relation au caractère accidentel à l'aide d'un autre prédicat, bivalent au moins, est obligatoire, p.ex.:

L'homme qui porte un chapeau de feutre ne dit rien.

Le chapeau ne dit rien.

Pourtant la relation sémantique entre "chapeau" et "feutre" permet de formuler une synecdoque en surface:

L'homme qui porte un feutre ne dit rien.

Ensemble elles constituent une figure complexe:

Le feutre ne dit rien.

2. Synecdoque d'individu ou antonomase

Les exemples cités dans les traités de rhétorique pour illustrer cette catégorie ne se caractérisent pas non plus par le mécanisme propre à la métonymie.

Appeler Aristote - philosophe ou Cicéron-orateur, c'est employer un prédicat en position d'argument; dire d'un voluptueux "c'est un Sardanapale" est un procédé métaphorique. "Le mot propre et le mot figuré qui le remplace, sont liés par un rapport de similarité et non de contiguïté" (Le Guern, op. cit.).

Ainsi de toutes les catégories traditionnelles de synecdoques il ne reste que deux, auxquelles on pourrait attribuer une ressemblance plus ou moins pertinente: la synecdoque de la partie et du tout et la synecdoque de la matière. Comme les deux tout de même s'expliquent par le mécanisme plus général de la métonymie (la différence peut résider dans le type de prédicat de la structure de départ, ce qui n'est pas permanent), nous ne voyons pas d'intérêt dans la séparation de ces deux tropes.

NOTES

¹ Pour la terminologie voir S. Karolak, 1984.

Liste d'ouvrages cités:

- Fontanier P. 1977, Les figures du discours, Paris. Flammarion.
- Karolak S., Grochowski M., Topolińska Z., 1984, Gramatyka współczesnego języka polskiego, Składnia, W-wa, PAN.
- Le Guern M. 1973, Sémantique de la métaphore et de la métonymie, Paris, Larousse.
- Martin R. 1985, Notes sur la logique de la métonymie, dans, Hommage à Pierre Larthomas, Paris, PUF, pp. 294-307.
- Morier H. 1975, Dictionnaire de poésie et de rhétorique, Paris, PUF.
- Rhétorique Générale, 1970, par Dubois J. Edeline F. Minguet P. Pire F. Trinon H. Paris, Larousse.
- Sato N. 1979, Synecdoque, un trope suspect, dans, Revue d'Esthétique, nr 1-2, coll 10/18, pp. 116-127.

METONIMIE I SYNEKDOCHY

Streszczenie

Synecdocha wzbudzała zainteresowanie badaczy już od czasów antycznych. Wskazano wiele jej rodzajów zależnie od relacji łączącej jej człony. Niniejszy artykuł jest polemiką z dotychczasowymi definicjami tej figury. Stwierdza się, że synecdocha jest podporządkowana ogólnemu mechanizmowi metonimii, a jej nazwę proponuje się zachować dla tych metonimii, które opierają się na predykatkach rzeczowych relacyjnych złożonych.